

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/51  
11 novembre 2001

(01-5633)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

## BRUNÉI DARUSSALAM

Déclaration de S.E. M. Pehin Dato Abdul Rahman Taib  
Ministre de l'industrie et des ressources primaires

Tout d'abord, je voudrais remercier le gouvernement et le peuple qatariens pour l'hospitalité qui a été accordée à ma délégation et à moi-même et pour les dispositions qui ont été prises pour cette réunion très importante.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour saluer l'accession à l'OMC de la République populaire de Chine. Nous nous réjouissons également à la perspective de l'accession du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu cet après-midi. Nous pensons que ce sont là des actions positives qui permettront à notre Organisation d'avoir un caractère réellement universel. Ces accessions doivent nous rappeler l'importance que ces économies et les 28 autres candidats à l'accession attachent à l'Organisation, pour ce qui est de leurs processus d'intégration respectifs dans l'économie mondiale. Nous espérons que la plus grande prévisibilité résultant de la participation à cette Organisation fondée sur des règles profitera tant aux économies accédantes qu'aux Membres existants.

Pour commencer, je tiens à réaffirmer que le Brunéi Darussalam est fortement attaché à un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles. En particulier, je voudrais réaffirmer que nous sommes attachés au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Dans un contexte de ralentissement économique mondial, il est encore plus urgent de rechercher des niveaux de vie plus élevés et le plein-emploi, grâce, entre autres choses, à l'accroissement des courants d'échanges.

Dans la période difficile que nous vivons, le succès de cette conférence contribuerait effectivement à redonner confiance aux milieux économiques et accroîtrait grandement les chances d'une reprise rapide. Je sais que les enjeux sont maintenant plus importants, pour les pays développés comme pour les pays en développement; mais en cas d'échec, le prix serait aussi très élevé.

Comme vous, M. le Président, je pense que nous devons tous faire preuve de la volonté politique et de la flexibilité voulues, nous montrer pragmatiques et réalistes, afin que ce qui s'est passé à Seattle ne se reproduise pas.

Nous nous félicitons de l'excellent travail de préparation qui a été effectué à Genève sous la conduite du Président du Conseil général et du Directeur général. Ces prochains jours, il faudra nous attacher à résoudre les difficiles questions en suspens.

En premier lieu, nous devrions convenir que les négociations futures et leurs résultats devraient contribuer au progrès économique et social de tous les Membres, en particulier les pays en développement, y compris les petits, qui rencontrent de réelles difficultés pour mettre en œuvre les

Accords du Cycle d'Uruguay. Pour beaucoup, la croissance économique et le développement promis ne se sont pas pleinement matérialisés.

Dans le préambule de l'Accord de Marrakech, il est reconnu qu'il est nécessaire de faire des efforts positifs pour que les pays en développement s'assurent une part du commerce international. Nous sommes fermement convaincus que la meilleure façon de le faire est d'accorder une plus grande importance aux dispositions concernant le traitement spécial et différencié et à la spécificité de ces dispositions, et de prévoir un soutien accru en faveur du renforcement des capacités et de la coopération technique. S'agissant du projet d'accord-cadre sur le traitement spécial et différencié, nous estimons qu'un bon moyen d'accroître la confiance dans le système, en particulier chez les pays en développement, est d'adopter des dispositions en matière de traitement spécial et différencié juridiquement contraignantes et qu'il est possible de faire appliquer dans la pratique.

En ce qui concerne les questions dites de Singapour, le Brunéi Darussalam continue de penser que les travaux exploratoires sur la politique de la concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation du commerce devraient se poursuivre. Je suis tout à fait conscient du fait que ceux qui préconisent l'examen de ces questions veulent que les négociations démarrent dès que possible. Nous ne rejetons pas cette idée purement et simplement, comme beaucoup d'autres, mais il nous faut davantage de temps pour étudier les questions et leurs incidences considérables sur notre situation intérieure et nos politiques de développement. Nous voulons être absolument convaincus qu'en s'engageant dans toutes négociations dans ces domaines, les pays en développement comme le nôtre pourront tirer profit de leurs résultats.

En ce qui concerne l'environnement et le développement durable, nous approuvons pleinement les objectifs énoncés dans le préambule de l'Accord de Marrakech. Si nous n'ignorons pas que certains Membres ont besoin politiquement d'élargir la portée des négociations et de commencer à négocier sur des questions telles que le principe de précaution et l'éco-étiquetage, nous reconnaissons que beaucoup de délégations craignent encore que nous nous engagions ainsi sur un chemin dangereux menant au protectionnisme. Nous pensons honnêtement que dans les circonstances présentes, le libellé actuel du texte du Président du Conseil général constitue le meilleur compromis possible.

Nous voudrions souligner que la transparence interne au sein de l'OMC est indispensable pour faciliter la participation réelle de tous les Membres, petits et grands, en développement et développés. Quand nous examinerons la façon dont les négociations devront être menées d'une façon générale après Doha, nous devons garder à l'esprit le fait que beaucoup de petites délégations ont une capacité limitée. Il est donc important pour nous que le mécanisme régissant les négociations futures soit conçu de façon appropriée car nos ressources, déjà mobilisées à l'extrême, ne nous permettent tout simplement pas de suivre des négociations menées simultanément sur de trop nombreux fronts et d'y participer effectivement.

J'aimerais, pour conclure, demander une fois encore à tous les Membres de l'OMC de tenir pleinement compte des intérêts et des préoccupations des pays en développement, en particulier des moins avancés d'entre eux, dans le programme de travail et les négociations futurs. Si nous voulons que notre réunion soit un succès et que notre Organisation s'en trouve renforcée dans quelques années, il faudra faire de ce nouveau cycle de négociations un véritable "cycle du développement" qui ne se bornera pas à promettre aux Membres en développement des avantages réels et tangibles mais qui tiendra effectivement ses promesses.

Je vous souhaite, M. le Président, tout le succès possible dans l'exercice de vos fonctions et je suis convaincu que vous parviendrez à vous acquitter de votre lourde responsabilité consistant à obtenir les résultats que les millions de personnes que nous représentons attendent de nous.

---